

PRESENTS :

M. CHEVALIER – P. PERRAULT – C. BERLAND – P. CIEZKI – E. LE CORRE – E. TRUCHET – G. GRENET – S. TOURNE – N. MALPAUX – A. CAILLERET – M. DUPORT – R. THEFANY – M. FOLLET-JOLIVET – V. MATEUS – I. LAWSON – G. CONIL – B. GAUTHER – L. POMBAL – N. OUANIS – A. GARCIA

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : R. KERVAREC pouvoir à M. CHEVALIER – R-M. MARIETTE pouvoir à N. MALPAUX – N. LLEGOU pouvoir à C.BERLAND

ABSENTS EXCUSÉS : M. VERNET – S. MIGNON – V. ALLARD – D. GALLÉ

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : A. GARCIA

I. INFORMATIONS :

Madame CHEVALIER informe les membres du Conseil des points suivants :

1. *Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :*

- 22/10/2016 : Cession concession n°1719 pour 30 ans à compter du 22/10/2016 (DCS_027_10_16)
- 22/10/2016 : Cession concession n°21221 pour 15 ans à compter du 22/10/2016 (DCS_028_10_16)

II. DELIBERATIONS :

1. *(D_044_11_16) : Adoption du compte-rendu de la séance du 19 septembre 2016*

Le Conseil : après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance en date du 19 septembre 2016.

2. *(D_045_11_16) : Modification du tableau des effectifs : personnel communal*

Le Conseil : après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- De supprimer le poste d'Adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe : T/2010/20
- De créer le poste d'Adjoint Technique Territorial de 1^{ère} classe : T/2016/1

3. *(D_046_11_16) : Enquête publique concernant la société IMPLUS-EU située à Limay*

Le Conseil : après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur cette demande d'autorisation.

4. (D_047_11_16) : **Décision modificative n°2/2016**

Dépenses de fonctionnement

Imputation	Intitulé	BP +DM1	DM2	BP + DM1 +DM2
6042	Achat prestations de services	161 078,00	2 000,00	163 078,00
60611	Eau et assainissement	18 000,00	5 800,00	23 800,00
6064	Fournitures administratives	12 300,00	2 000,00	14 300,00
611	Contrats de prestations de service	10 795,00	1 200,00	11 995,00
61521	Entretien des terrains	32 800,00	1 500,00	34 300,00
615231	entretien voies et réseaux	0,00	1 506,00	1 506,00
61551	entretien matériel roulant	16 000,00	1 000,00	17 000,00
6226	honoraires	32 955,00	2 000,00	34 955,00
6247	Transport	13 155,00	436,00	13 591,00
6238	Divers	1 100,00	2 000,00	3 100,00
023	virement à la section d'investissement	954 032,10	70 000,00	1 024 032,10
614	charges locatives	3 500,00	-1 100,00	2 400,00
73925	FPIC	175 000,00	-88 342,00	86 658,00
Total		1 430 715,10	0,00	1 430 715,10

Dépenses d'investissement

Opération/imputation	Intitulé	BP + DM1	DM2	BP + DM1 +DM2
cppte 165	Remboursement cautions	0,00	694,68	694,68
110	RAM	0,00	3 324,42	3 324,42
120	mairie	208 625,55	-4 019,10	204 606,45
115	Club de l'amitié	38 000,00	70 000,00	108 000,00
Total		246 625,55	70 000,00	316 625,55

Recettes d'investissement

Imputation	Intitulé	BP +DM1	DM2	BP + DM1 +DM2
021	virement de la section de fonctionnement	954 032,10	70 000,00	1 024 032,10
Total		954 032,10	70 000,00	1 024 032,10

Aucune modification des recettes de fonctionnement n'est prévue.

BUDGET GLOBAL	BP	DM2	BP + DM1 +DM2
Dépenses de fonctionnement	5 133 171,46	0,00	5 133 171,46
Recettes de fonctionnement	5 133 171,46	0,00	5 133 171,46
Dépenses d'investissement	1 527 847,09	70 000,00	1 597 847,09
Recettes d'investissement	1 527 847,09	70 000,00	1 597 847,09

Le Conseil : après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, la décision modificative n°2/2016 du budget communal.

5. (D_048_11_16) : **Convention pour la gestion des Certificats d'Economie d'Energie avec le SEY 78**

Le Conseil : après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de conventionner avec le Syndicat d'Energie des Yvelines (SEY 78) qui propose une convention non pas sur la durée mais sur une liste d'opérations établie par la commune et se rémunère en facturant des frais de gestion fixés à 10% du produit de la vente des CEE (contre anciennement 15% avec VALOENERGIE).

La séance est levée à 20h30